

<http://47.snuipp.fr/EREA-et-internats-educatifs-Des-discussions-qui-semblent-s-ouvrir-enfin>



EREA et internats éducatifs : Des discussions qui semblent s'ouvrir enfin

- Métier - Rased, Psychologues, ASH -

Date de mise en ligne : mardi 18 janvier 2011

Dernière mise à jour : 0000

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

En 2006, puis 2009, les enseignements adaptés ont fait l'objet de nouvelles circulaires. Mais la question des EREA était restée pendante. Le 10 janvier, le SNUipp-FSU, qui sollicitait depuis longtemps une audience, a été enfin reçu au Ministère de l'éducation nationale. Il a interpellé sur l'urgence à traiter ce dossier.

Une audience, spécifique sur les établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) et les internats éducatifs, a été obtenue après plusieurs interventions du SNUipp auprès du ministère, d'abord lors de la rédaction des circulaires EGPA de 2006 et 2009, puis à propos des multiples conflits ces dernières années dans nombre d'établissements.

Les EREA ont en charge quelques 10 000 élèves du second degré souffrant non seulement de difficultés scolaires, mais aussi de difficultés d'ordre familial, social voire psychologique. Autant de situations qui dans le contexte actuel tendent à s'aggraver (hausse des inégalités sociales, de la pauvreté ...).

Alors que le ministère développe une politique d'internats éducatifs, il semble que les responsables représentant le cabinet du ministre n'aient pas de connaissance précise des EREA, ni des formations qualifiantes proposées par ces structures.

D'ailleurs, sur le site Eduscol, la mise à jour de la page spécifique aux EREA date de juin 2007, la circulaire spécifique EREA-LEA de 1995, simplement référencée dans la page SEGPA-EREA mise à jour en 2009, ne peut être téléchargée !

Rien sur les nouvelles modalités de l'orientation des élèves vers les EGPA, sur les évolutions des formations dans l'enseignement professionnel et sur la nécessaire articulation avec la directive européenne sur le travail de nuit. Quant à la circulaire sur les horaires des enseignants-éducateurs, elle date de 1974 !

Le ministère a entendu favorablement la demande d'un groupe de travail sur les questions de pilotage et d'actualisation des textes. Ce groupe pourrait se réunir - peut-être d'ici à la fin du 2e trimestre - après « identification de l'objet » comme l'a indiqué un des conseillers...

Un état des lieux explicite

Partant des résultats de son enquête nationale menée en 2009 auprès des EREA et des informations remontées des sections départementales, le SNUipp a pointé plusieurs problématiques.

Ainsi les capacités d'accueil (à prévoir dès la sixième), les niveaux de scolarisation (deux années de formation qualifiante post-3e, mais un éventail de CAP assez restreint), la population d'élèves accueillis (certains jeunes souffrant de troubles nécessitant des aides spécialisées), les orientations (parfois par défaut, faute de structures spécialisées dans le médico-social).

Par ailleurs le nombre important de personnels contractuels ou vacataires, ou encore de néo-titulaires ne permet pas un fonctionnement normal : turn-over important, absence de formation spécialisée (plus de 50 % des PE ont un CAPA-SH, 20 % pour le 2 CA-SH). _ De nombreux conflits prennent leur source dans les questions de vie scolaire assurée en grande partie par des assistants d'éducation ou des contrats aidés (un tiers seulement des EREA

disposent d'un CPE en titre).

Enfin la quasi-totalité des EREA sont dotés d'un internat (sauf ceux de Paris). Certains internats n'accueillent encore que des garçons.

Les missions, les conditions de travail des postes d'enseignants-éducateurs y varient énormément : décompte des heures de travail de nuit et des ateliers éducatifs, maintien de « pondérations » qui ne sont plus légales faute d'une mise en conformité avec la directive européenne.

D'où la multiplication des recours au TA.

Enfin le non remplacement de départs à la retraite, la substitution par des veilleurs de nuit ou des AED aux postes d'enseignants-éducateurs conduisent à des difficultés récurrentes dans les internats (encadrement insuffisant, turn over...).

... à suivre ...